COMMUNE DE SAINT-FORGEUX
COMPTE RENDU DE LA REUNIONDU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 NOVEMBRE 2015

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 14

Date de convocation :04/11/2015
Date d'affichage : 17/11/2015

L'AN DEUX MIL QUINZE et le DIX NOVEMBRE à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mr Gilles DUBESSY**, Maire.

Etaient présents : MM. Gilles DUBESSY, Mme Chantal DUJARDIN-REY, M. Daniel CHAUD, Mme Christelle PASSINGE, M. Dominique DEVOS, Mme Christine CHAVEROT, M. Gilles PUPIER, Mme Françoise GAGNIERE, M. Julien BOLVY, Mme Martine MAGAT, Mme Isabelle GIRARDET, M. Fabrice DUREL, Mme Delphine RAMPON, M. Gilles DURDILLY.

Absent excusé :Thierry BOST

Secrétaire de séance : Mme Delphine RAMPON.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 NOVEMBRE 2015

1) **Avenant à la convention de la mutualisation du service informatique**

Dans le cadre de la démarche globale de mutualisation des moyens et des ressources entre la communauté de Commune et les communes membres, un service commun de gestion de l'informatique a été mise en place avec la commune de Saint-Forgeux en juillet 2013. Une convention a été formalisée dans ce sens. Il est proposé un avenant afin de prolonger de deux ans à compter de sa signature.

Il est convenu ce qui suit :

Par convention prenant effet le 1er juillet 2013, la commune et la communauté de commune ont décidé de créer un service commun informatique dont les missions ont été définies comme suit :

- Planification de la demande et des systèmes
- Administration des technologies et production
- Bureautique
- Administration de la téléphonie et des télécommunications
- Etudes et systèmes d'information métiers
- Travaux

Le service informatique assure notamment, la gestion et l'entretien courants :

- De l'ensemble des matériels informatiques
- De l'ensemble des logiciels
- De l'ensemble des matériels de téléphonie

A cet égard il convient de préciser que seuls les biens acquis par la communauté de commune pour un usage commun dans le cadre de la présente convention, relèveront de la propriété de la Communauté de Commune. En revanche, les biens, actuels et futurs, acquis pour satisfaire un besoin propre de la commune dans le domaine de l'informatique, de la bureautique et des télécommunications resteront à la charge de la commune, ainsi que les contrats de maintenance et de service afférents

Les conditions financières d'intervention du service informatique commun au sein de la commune sont définies comme suit : Les agents de service sont chargés de remplir une fiche d'intervention qu'ils feront contresigner au secrétaire de Mairie, La Communauté de Commune facturera en année N+1 une contribution au service commun égal à :

Nombre de PC X 200 €, la communauté de Commune qui tiendra à jour l'inventaire des PC, interrogera la commune sur le nombre de PC à prendre en compte dans le calcul. Aucune maintenance ne sera faite en dehors. Le montant forfaitaire pourra être revu à l'issue du présent avenant ou en cas de non-respect des obligations de l'une des parties.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2) Subvention pour les communes sinistrées des Alpes Maritimes suite aux inondations d'octobre 2015. Suite à la demande de l'AMF Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention aux communes des Alpes-Maritimes touchées par les inondations d'octobre 2015.Aprés discussion Monsieur le Maire propose une aide de 750 euros.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2) **Dossier d'économie d'énergie SYDER**

Monsieur Dominique DEVOS informe de la réunion du lundi 26 octobre avec Monsieur Rémi BOMPART technicien conseil du SYDER concernant les préconisations sur les différentes économies d'énergie à faire sur les bâtiments communaux.

- Un relevé mensuel des compteurs eaux, gaz et électricité va être fait par un de nos agent technique.
- Suppression des compteurs d'eau, « grand chemin et chemin des gas ».
- Un sous compteur électrique va être installé à la salle polyvalente et au gymnase.
- Nous allons recevoir une carte de la commune concernant l'éclairage public.
- Un devis a été demandé pour l'isolation par l'extérieur pour la salle Polyvalente de 24 255 € et pour le gymnase d'un montant de 19 220 € HT.

3) **Affaires diverses**

- Monsieur le Maire indique que la parcelle AM 140 située au « Tram » où deux bâtiments communaux sont bâtis, le local GROS et le local CHASSE, les permis de construire ayant été acceptés le premier en 1981 et le second en 2001, nous nous apercevons que cette vente au profit de la commune n'a jamais été régularisée. Il convient aujourd'hui de mettre à jour ce dossier auprès du propriétaire Monsieur Joseph DE BRANCALIS DE MAUREL D'ARAGON, un courrier lui a été adressé en date du 27 octobre afin de régulariser ce dossier d'acquisition.
- Une réunion est prévue le lundi 16 novembre à 17 h 00 avec le cabinet d'architecte DEVERAUX, puis à 18 h 00 avec les représentants d'EPORA, de SAMECODA et le cabinet d'architecte, afin de faire le point sur le dossier d'aménagement du Bourg. Mr et Mme LANQUETIN ont donnés leur accord à EPORA sur le prix de la vente de leur bien. L'indivision CHAMPALLE et la famille MUZELLE sont toujours en négociation avec EPORA. M. et Mme BESSET ont donné leur accord. Le contrat avec EPORA se termine en septembre 2016 nous pouvons prolonger par un avenant d'une année.
- Tableau des élections du 6 et 13 décembre ne sont pas complets.
- Pour le recensement de la population nous avons 661 logements, un agent recenseur peut recenser 250 logements, nous avons reçu plusieurs demandes d'agents recenseurs.
- Lecture du courrier reçu du capitaine de Gendarmerie, indiquant les préconisations quant aux délivrances des autorisations de buvettes temporaires.
- Lecture du courrier du Président du Comité du Fleurissement contestant la baisse de la subvention allouée par le Département pour le bon fonctionnement du Comité Technique du Fleurissement du Rhône.
- Transport à la demande : la COR met en place le service transport CORUS à partir de début janvier 2016 pour notre secteur. Les dossiers sont à retirer à l'accueil de la Mairie, ils devront être complétés et rendus à la Mairie pour visa du Maire, puis envoyés au service du transport à la demande de la COR.

TOUR DE TABLE

Mme Chantal DUJARDIN-REY :

- Présentation des dernières demandes de permis de construire et de déclarations préalables.
- Repas du CCAS pour les ainés le mardi 1er décembre à la salle polyvalente, 130 personnes seront présentes dont Monsieur le Maire, les invités et les serveurs.
- Trente personnes ne participant pas au repas, ont demandé une visite.
- Le repas sera élaboré par le traiteur Pause et Vous, les enfants de l'école Jean de la Fontaine chanteront, un intervenant extérieur sera présent pour l'animation.
- Le dossier concernant les dénominations des rues, la vérification de l'écriture des noms de rues a été faite nous avons actés le bon à tirer.
- Nous allons préparer un courrier à chaque administré leur indiquant leur nouvelle adresse et les invitant à retirer leur numéro.

Monsieur Daniel CHAUD :

- Les travaux du PATA pour la commune sont en cours, au lieu « le Jubin », les travaux de PATA du Plat du Mont sont pris en charge par la COR, voirie communautaire.
- Travaux de reprise sur les angles du mur de soutènement de la place de la Mairie.

- Mercredi 25 novembre soirée fleurissement, à l'occasion un petit film sera projeté, le verre de l'amitié clôturera la manifestation. Il faudra trouver une autre dynamique pour le fleurissement de la commune cette animation s'essouffle.
- Réunion du 9 novembre pour l'organisation du déneigement, le plan de déneigement sera le même que les années précédentes.

Madame Christelle PASSINGE

- La distribution du calendrier des manifestations et du Bulletin Municipal se fera par les élus, la distribution du trait d'union se fera par la poste.
- Dates à retenir : mercredi 25 novembre animation fleurissement salle polyvalente à 20 h 00.
- Vendredi 27 novembre à 19 h 00 salle des mariages remise de médaille à deux agents de la collectivité.
- Repas du personnel le jeudi 17 décembre à Ancy.
- Ne pas oublier les vœux du Maire le dimanche 3 janvier 2016 suivi de notre traditionnel repas.

Monsieur Dominique DEVOS :

- Réunion du Conseil d'école Jean de la Fontaine effectif 66 élèves, la directrice et les enseignantes remercient pour les travaux qui ont été réalisé ainsi que l'acquisition de vélos et de trottinettes. Cependant d'autre travaux sont à prévoir, déplacement des lavabos classe maternelle, installation d'une porte et prévoir un autre endroit pour le bureau de la directrice. Je tenais quand même à signaler que nous ne pouvons pas constamment faire des travaux de rafistolages, à un moment donné une nouvelle école devra être construite.
- Un hôtel pour insectes a été fabriqué pour les enfants de la classe maternelle, il a été installé sur un terrain appartenant à la mairie et non loin de l'école. Une classe découverte est prévue au mois d'avril à Micropolis.
- Quelques dates à retenir animation par l'école Jean de la Fontaine : marché de Noël le 28 novembre, le 5 décembre vente de sapin de Noël, Animation du 8 décembre place de la Mairie en partenariat avec le comité des fêtes dégustation, de soupe réalisée par l'école Jean de la Fontaine ainsi que l'école Saint-Ferréol préparera une salade de fruit.
- Les panneaux de signalisation ont été réceptionnés, l'installation se fera semaine 48 au stade. Mise en place de pierres au stade, afin que les véhicules ne stationnent plus en dehors du parking qui est prévu à cet effet.
- Dossier amendes de Polices, une barrière de sécurité va être installée sur la voie communale du Plat du Mont. Réfection du marquage au sol, passage piéton et accès pompier au stade.
- Le socle pour l'installation du panneau d'informations électroniques est en place, les travaux d'alimentation électrique doivent impérativement être fait 1ère semaine de décembre. Les informations seront publiées par les agents administratifs, une information sur les modalités d'insertion des messages sera faite auprès des associations.

Monsieur Julien BOLVY :

- L'assemblée Générale de l'OGEC des travaux d'accessibilités dans le cadre de l'Ad'Ap vont être réalisés
- Assemblée générale de la Cantine, 13 417 repas ont été servis à ce jour. Nouvelle Présidente Corinne GRANET Trésorier Monsieur LE BACQUER.
- Téléthon le vendredi 4 décembre animation : marche nocturne, activité multisports, un lâché de ballons à la sortie de l'école et distribution de papillotes.
- Prendre un arrêté pour la manifestation du 8 décembre interdisant le stationnement place de la Mairie de 14 h 00 à 20 h 00 avec interdiction de circuler pour la rue du Moulin (réservé pour les promenades en calèche).

Monsieur Fabrice DUREL :

- Il s'est Inscrit au groupe de travail de la COR sur le développement durable et les circuits courts.

Monsieur Gilles PUPIER :

- Informe de la venue d'un nouveau primeur sur le marché du samedi matin.

Monsieur le Maire :

- Informe des différents remerciements des associations.
- Réunion le 30 novembre sur la réforme territoriale avec les conseillers départementaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45